

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

SUITE DU CANADA ARTISTIQUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

VOL. II

JUILLET 1891

No. 7

BIENVENUE A L'HON. M. MERCIER

Depuis quelques jours, le comte Mercier est revenu parmi nous après une absence de près de quatre mois ; c'est un devoir pour le CANADA-REVUE de lui souhaiter une cordiale bienvenue.

Et c'est de tout cœur que nous remplissons ce devoir, non seulement parce que le premier ministre a toutes nos sympathies à cause de ses aspirations libérales, de ses idées de progrès, de sa manière de gouverner la province, mais surtout par suite d'un sentiment de reconnaissance et de légitime fierté.

Reconnaissance pour le bien et les avantages qu'il a procurés à notre pays en faisant connaître — et avec quel retentissement — dans l'ancien monde les qualités réelles, les aptitudes surprenantes, les mérites nombreux de notre peuple, ainsi que les richesses si diverses de notre sol.

Légitime fierté pour la valeur incontestable de notre chef. Cette valeur a été appréciée de tous en Europe ; elle a étonné, elle a séduit, elle a entraîné les hommes les plus difficiles et les moins enclins à l'enthousiasme ; elle a fait de notre chef l'homme le plus populaire de France ; elle lui a conquis, comme suprême consécration, le titre de comte romain qu'a daigné lui conférer le glorieux pontife Léon XIII.

Ce titre de comte a été pour nos bons journaux tories le sujet de fines et délicates plaisanteries. Avec la légèreté et la grâce d'ours dansant le menuet, ils se sont rués sur ce titre de comte, et ont criblé le premier ministre de leurs quolibets et de leurs lardons, et sont même allés jusqu'à vouloir déprécier la valeur de ce titre, en prétendant qu'il suffisait de quelque argent pour l'acheter.

Qu'est-ce à dire ?

Et jusques à quand ces journaux conservateurs seront-ils plus tories que canadiens ?

Comment, eux qui sont, non pas seulement à quatre pattes, mais à plat ventre, devant un *sir* quelconque : soit Caron, soit Langevin, etc., n'ont que des moqueries et des gouailleries pour un *comte* quand c'est l'hon. M. Mercier !

Comment, ces journaux exultent et se pâment d'allégresse pour l'honneur fait aux Canadiens lorsque la toujours et quand même *gracieuse* souveraine *sire* l'un d'eux, et ils ne sont ni joyeux ni fiers quand le Souverain Pontife récompense par le titre de comte les services d'un Canadien !

Est-ce que pour la *Minerve*, la *Presse*, le *Monde*, le *Courrier du Canada*, et autres *ejusdem farinae*, l'ordre de la Jarretière, de fondation assez folichonne pourtant, vaudrait mieux que celui de St-Grégoire ; est-ce qu'un titre de baronnet ou de baronne donné par Victoria aurait plus de valeur qu'un titre de comte donné par Léon XIII ?

S'ils le pensent, qu'ils aient au moins le courage de le dire ! bassesse avouée est à moitié pardonnée.

Mais non — et c'est bien plus triste — ces journaux ne pensent ni les calomnies ni les turpitudes qu'ils publient ; ils veulent simplement faire du capital politique.

M. Mercier est un adversaire ; toutes les armes sont bonnes pour le combattre, ces armes dussent-elles se retourner contre notre pays, et blesser même le Vicillard Auguste auquel tout catholique doit amour et respect.

Cette manière de combattre de nos bons tories est, comme le disait Talleyrand, plus qu'un crime, c'est une bêtise, car elle va juste à l'encontre du but qu'ils se proposent.

Ils se montrent si passionnés, si calomnieux, si anti-patriotes dans leurs attaques contre M. Mercier, que les électeurs — bien plus fins qu'ils ne le croient — voient de suite les motifs qui les poussent, et que, pris de dégoût, ils abandonnent le parti conservateur pour rallier le parti libéral.

La popularité de notre chef, l'enthousiasme qu'il excite, les dévouements qui lui font cortège progressent en raison directe des attaques insensées de ses adversaires.

Nous sommes heureux de le constater et de le dire bien haut au moment de son retour, de même que nous voulons lui témoigner notre reconnaissance pour les travaux immenses qu'il a accomplis dans notre intérêt en Europe, et nous voulons lui faire savoir combien nous sommes fiers de la marque éclatante qu'il a faite dans les vieux pays.

Donc bienvenue et remerciements au comte Mercier.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Ma première estocade a porté à fond. La valetaille a été touchée en pleine poitrine. C'était pourtant un simple coup droit, assez prestement lancé, mais pas compliqué du tout. Habitée aux voies tortueuses, la clique a paré tierce, et elle s'est embrochée en quarte. Elle ne pouvait se découvrir plus maladroitement.

Un ami a eu la complaisance de me mettre sous les yeux quelques-uns des journaux qui se sont occupés de mon article intitulé : "La déchéance d'un peuple." Voici en quels termes l'*Echo des Deux-Montagnes* m'a fait l'honneur d'accueillir mon humble prose :

Le *Canada-Revue* a publié dans son dernier numéro un article étrangement trossé au sujet de la déchéance de notre peuple :

"Le Canadien était brave, dit-il, on l'a rendu retors; généreux, on l'a rendu mesquin; brave, on l'a rendu pusillanime; sincère, on l'a rendu hypocrite; patriote, on l'a rendu vénal; perspicace, on l'a rendu politiquement obtus; d'un commerce facile, on l'a rendu mauvais coucheur; susceptible d'esprit public, on l'a rendu égoïste; libéral d'instinct, on l'a rendu intolérant; confiant dans l'avenir de sa nationalité, on lui a inculqué les faux principes d'un abject servilisme que l'on décore du nom de loyauté, et qui lui fait entrevoir la dépendance perpétuelle, comme le but suprême de son ambition."

Notre excellent confrère ne se sent pas le besoin de mettre des gants blancs pour dire la vérité, et il y va, selon la devise, ni témérairement ni timidement.

Houmah!

Notez que l'*Echo des Deux-Montagnes* a été le premier à signaler l'article en question. C'est un journal pour le moins aussi dévoué à nos compatriotes, aussi jaloux de leur honneur que ses confrères plus avancés en âge. Cependant, il accueille par des bravos

l'écrit qui a tant scandalisé la *Minerve* et l'*Evènement*. C'est peut-être parce que son rédacteur, ayant lu mon article en entier, a saisi la véritable signification du passage ci-dessus. Il est possible que, suivant son habitude, la *Minerve* ne sache pas du tout ce qu'elle dit lorsque, reproduisant après coup l'entre-filet cité par l'*Echo des Deux-Montagnes*, elle l'accompagne des remarques suivantes :

Celui qui a écrit les lignes suivantes dans le *Canada-Revue* est un méchant ou un dépité.

Suit la citation empruntée à l'*Echo des Deux-Montagnes*. La *Minerve* ajoute :

Ce peut être le portrait de l'auteur lui-même, mais pas de notre peuple qui, malgré ses travers, peut servir de modèle à beaucoup d'autres.

Ainsi, c'est bien entendu : je suis un méchant, parce que je cingle en pleine figure ceux qui passent la moitié de leur temps à pervertir notre peuple et l'autre moitié à le trahir ; je suis un dépité parce que je constate que nous roulons sur la pente de la décadence et de la démoralisation.

Je devrais sans doute me réjouir en voyant les lâches et les hypocrites faire école parmi la génération actuelle!

Je devrais entrer de bonne grâce dans le mouvement rétrograde qu'ils ont créé, flétrir comme eux les mâles vertus de nos devanciers, et prêcher à mes concitoyens, démoralisés par d'aussi funestes exemples, la couardise, le manque de cœur et l'adoration perpétuelle du fait accompli.

A Dieu ne plaise que l'on me voie jamais dans cette galère encombrée des impotentes victimes de l'atonie intellectuelle et morale.

Bien d'autres que moi, en voyant ces eunuques de la pensée, ces êtres vils, absolument dépourvus d'honneur et de caractère, usurper les postes éminents qui appartiennent de droit aux hommes de cœur, ont éprouvé ce sentiment de dépit que l'on me reproche et qui est pourtant bien naturel.

Le mal que je déplore a été signalé par d'autres que par moi. La *Minerve* elle-même admet que notre peuple a des travers. J'affirme qu'elle a travaillé autant qu'elle a pu à développer ses défauts et à lui en faire contracter qui semblaient tout à fait contraires aux nobles instincts de notre race.

Le passage incriminé ne saurait donner une idée exacte de l'article pris dans son ensemble. Le rédacteur de l'*Echo des Deux-Montagnes* avait lu l'écrit en entier, et c'est parce qu'il comprenait la portée exacte de sa citation qu'il ne s'en est pas formalisé.

De deux choses l'une : ou l'écrivain de la *Minerve* avait lu tout l'article, ou il n'en avait lu que l'extrait reproduit par l'*Echo des Deux-Montagnes*.

Dans le premier cas, il est de mauvaise foi en feignant de croire que j'ai voulu faire là une peinture des défauts inhérents à notre caractère national.

Dans le second cas, il écrit, comme à l'ordinaire, sans comprendre le premier mot de la question qu'il aborde.

S'il l'a lu en entier, il a dû remarquer que le passage incriminé faisait immédiatement suite à la phrase qu'on va lire :

“ On a tellement faussé l'éducation du peuple, atrophié son intelligence, émoussé sa sensibilité morale, paralysé tous ses bons mouvements et refroidi l'enthousiasme de ses sentiments généreux, qu'il est devenu une proie facile entre les mains de nombreux exploitateurs revêtus d'une autorité aussi contestable que facilement usurpée.”

Venant à la suite de ce qui précède, le passage incriminé, qu'il tienne ou non de l'hyperbole, est dirigé contre les corrupteurs de conscience, contre les artisans de notre dégradation, contre ceux qui, à force de ruse, de bassesses et de servilisme, ont réussi à fausser l'expression du sentiment populaire au point que l'étranger, nous jugeant par les actes de ceux qui sont censés nous représenter, nous prendrait pour un peuple servile, idiot, vénal et mesquin.

Ce sont ces fantoches que j'ai voulu flétrir comme ils méritent d'être flétris.

C'est parce que j'aime le peuple canadien que je me fais un devoir de jeter le cri d'alarme.

Il s'agit d'arrêter la gangrène dans son œuvre de destruction ; et s'il faut cautériser la plaie, ce ne sont pas les rugissements des gangrénés qui me détourneront de ce pénible devoir.

Dans l'article en question, les repoussantes figures des incurables propagateurs de la contagion étaient assez fiélement portraiturées pour qu'il n'y eût pas d'équivoque possible.

La *Minerve* entre autres y était accusée d'avoir arboré les couleurs orangistes à l'occasion de la mort de sir John A. Macdonald. C'est ce passage qui a dû la frapper le plus si elle a pris connaissance de tout l'article, comme elle aurait dû le faire avant de le juger.

Si elle a vu cela, son dépit s'explique ; mais il lui sied bien de faire semblant de défendre le peuple contre ses amis dévoués, lorsque depuis douze ans elle a constamment prêté main forte à ceux qui font tout leur possible pour l'avilir. Ce qui se passe actuellement à Ottawa prouve jusqu'à quel point elle et ses amis ont réussi dans leur œuvre démoralisatrice.

La maladie gagne le peuple, et la preuve c'est qu'il reste impassible en face des turpitudes qu'on lui dévoile chaque jour.

L'*Evénement*, qui n'a pas davantage lu mon article, y va aussi de son petit bout d'appréciation. Ecoutez le, c'est tout simplement une paraphrase des insanités de la *Minerve* :

“ Cette diatribe est tout simplement outrageante et déplacée. Nous ajouterons qu'elle est souverainement injuste.

“ Il se peut que nous comptions des gâteaux et même des avilis dans notre population — quel pays n'en compte pas ? — mais c'est un peu raide de conclure ainsi du particulier au général.

“ Notre peuple, pris dans son ensemble, est encore supérieur à bien d'autres peuples. La politique lui a fait du mal sans doute, et elle en fait encore chaque jour. C'est une colossale bêtise néanmoins que de prétendre qu'elle a transformé son caractère, qu'elle lui a fait perdre sa droiture d'esprit, et qu'elle a émoussé complètement le sens moral de toute notre population.

“ Les causes de démoralisation existent ici comme partout ailleurs, elles font même de nombreuses victimes ; mais c'est tomber dans une extravagante exagération que d'affirmer avec l'aplomb de la *Canada-Revue* que tout le corps social est gangréné, que la corruption a souillé tous les habitants de ce pays.

“ L'écrivain qui a imprimé de pareilles choses sur notre compte fait preuve d'une ignorance profonde ou d'une insigne mauvaise foi. Il n'y a pas à sortir de là. Ses affirmations pèchent par invraisemblance en même temps qu'elles constituent une insulte à la majorité des habitants du pays qui est hautement respectable.

“ Nous admettons qu'il y a des abus à corriger. Ceux-ci ne sont pas tels cependant qu'un journal soit justifiable de décréter notre déchéance et de proclamer que nous sommes de la pâte dont on fait des îlots ou les déclassés.”

L'*Etendard*, dont le rédacteur a lu tout mon article, est beaucoup moins sévère. Voici ce qu'il dit :

Nous voudrions pouvoir dire avec le confrère que “ c'est une colossale bêtise de prétendre que la politique a transformé le caractère et a émoussé le sens moral de notre population.”

Malheureusement tout observateur impartial devra reconnaître qu'il y a beaucoup de vrai dans les dénonciations du *Canada-Revue*.

Seulement, la *Revue* attribue à la politique en général ce qui est l'œuvre du funeste esprit de parti dont elle est elle-même atteinte.

En effet, l'écrivain de la *Revue* jette la faute de cette décadence de notre peuple sur la seule administration conservatrice.

Les conservateurs sont les seuls coupables, d'après lui.

“ Ces pelés, ces galeux, ont fait seuls tout le mal.”

Le mal est plus grand encore que ne le croit le confrère, parce qu'il est plus général.

Si le ban-leu du parti pris pouvait lui tomber des yeux, il reconnaîtrait qu'il y a autant de corruption d'un côté que de l'autre, et que le salut est dans une sincère et saine indépendance.

Si l'auteur de l'article : *La déchéance d'un peuple* est sincère, qu'il se rallie à ce groupe d'hommes consciencieux qui luttent contre la corruption et la mauvaise administration sans acception de couleur politique, qui veulent empêcher la démoralisation du peuple en réveillant la conscience publique endormie, qui veulent secouer, enfin, les chaînes humiliantes qui retiennent le peuple dans le plus abject des esclavages, et que l'on appelle : *l'esprit de parti*.

L'*Etendard* et moi nous sommes bien près de nous entendre. D'autant plus que je partage son opinion au sujet de l'esprit de parti. Je n'ai jamais dit que, la contagion du mauvais exemple aidant, il ne pourrait pas se faire que la décadence de nos mœurs politiques déteignit même sur certains membres du parti libéral. Mais ce dernier ne saurait en être tenu responsable puisque ses adversaires ont presque toujours été au pouvoir à Ottawa, où ils font encore la pluie et le beau temps. Il y a bien longtemps que je suis rallié

aux hommes consciencieux qui luttent contre la corruption, et c'est pour cela que je n'hésite pas à blâmer le parti qui règne à Ottawa.

L'esprit de parti subsistera tant que les hommes consciencieux ne s'uniront pas pour remettre à leur place tous les exploiters, à quelque catégorie qu'ils appartiennent. La REVUE-CANADA est un journal libéral. Je n'en suis pas le directeur, et n'ai rien à faire avec le ton général de sa rédaction, mais j'ai trouvé dans ses colonnes, et cela pour la première fois, l'avantage de pouvoir exprimer toute ma pensée. Je n'ai pas voulu en profiter pour faire de la politique de parti.

Que l'écrivain de l'*Etendard* relise mon article, et il se convaincra qu'il a lui-même, à certaine époque, beaucoup plus malmené le parti conservateur que je ne l'ai fait en cette occasion.

CASSANDRE.

OÙ ALLONS-NOUS?

L'homme est un être perfectible; c'est du moins ce que nous enseigne la sagesse des nations. Certes, si l'on considère l'utilité des réformes effectuées depuis quelques siècles, il faut bien admettre que certains abus sont disparus. Le malheur est qu'ils ont été remplacés par d'autres plus nombreux, sinon plus criants. Ces nouvelles erreurs s'évanouiront peut-être à leur tour devant la marche envahissante de la lumière civilisatrice; mais, à travers les phases de cette lente évolution vers le progrès, la bête humaine conserve ses pernicious instincts et l'égoïsme constitue toujours la pierre d'achoppement contre laquelle viennent se heurter les efforts des cœurs généreux.

Au Canada, encore plus qu'ailleurs, on accumule les obstacles sur la route de ceux qui ont à cœur le perfectionnement de leurs concitoyens. La jouissance brutale ne doit pas, ne peut pas être le but suprême de l'ambition d'un chrétien. C'est en se dévouant pour les autres que l'homme bien né se procure le maximum de jouissances réelles compatibles avec l'imperfection de notre nature à la fois bestiale et immatérielle; c'est en cultivant ses meilleurs instincts que l'homme se rapproche le plus du Créateur qui l'a formé à son image.

Toutes les bonnes causes ont eu leurs martyrs. Que serait devenu le Christianisme sans les sages sublimes qui ont arrosé son berceau du plus pur de leur sang?

Ainsi Dieu l'a voulu. Parmi les lois immuables qu'il a décrétées pour la régie de son vaste univers, il n'en est pas une seule qui soit plus inéluctable que la grande loi du sacrifice. Afin que personne n'en doute le Divin Crucifié est venu donner le plus sublime exemple d'abnégation qu'il soit possible de concevoir.

Les froids calculs, la convoitise, la soif des jouissances, les lâches compromissions, l'égoïsme sous toutes ses formes n'ont jamais fondé rien de durable, et les exploiters de l'humanité ne peuvent exercer leur ignoble industrie qu'en s'appuyant eux-mêmes sur le dévouement aveugle et

désintéressé de partisans aussi sincères que mal renseignés.

Ils sont donc bien coupables ou bien maladroits ceux qui s'efforcent de décourager l'esprit de sacrifice lorsqu'il se manifeste spontanément chez le peuple. Aux personnages occupant une position qui leur fait un devoir de donner l'exemple de toutes les vertus civiques, il sied très mal de prêcher à la multitude ces idées prétendues utilitaires qui font consister le bonheur dans la possession des richesses, dans la conservation d'une paix honteuse obtenue aux dépens de la justice.

Ce n'est pas à nous, chrétiens, qu'il convient de dire: — Vous avez le droit de votre côté, mais vos adversaires ont le nombre; votre cause est juste mais votre intérêt vous conseille de la répudier; vous devez mentir à votre conscience, accepter le fait accompli, vous prosterner devant le veau d'or et sacrifier à toutes les idoles qu'un maître hargneux, bien décidé à vous perdre, vous commandera d'adorer.

Chaque fois que je vois un homme sacrifier ses intérêts personnels à ses convictions, — et il s'en trouve encore en dépit de la doctrine desséchante promulguée par les nombreux adeptes de l'école utilitaire, — je m'incline profondément, lors même que je ne partage pas les opinions de ce noble concitoyen sous la poitrine duquel bat le cœur d'un héros. Qu'au nom d'un opportunisme stupide quelqu'un essaie de flétrir l'édifiante conduite de cet homme sincère, et je me sens bondir d'indignation.

Nos patriotes de 1837 avait incontestablement le droit de leur côté. Cette vérité, évidente comme la lumière du soleil, a été niée d'abord, puis formellement admise, mais il paraît que ce sera toujours à recommencer tant qu'il y aura parmi nous des nullités prétentieuses incapables de se distinguer autrement qu'en faisant la cour aux ennemis de notre race.

Les événements de 1837-38 auraient dû servir de leçon aux gouvernants. L'histoire ne se serait pas répétée deux fois dans l'espace d'un demi-siècle, si les serviles partisans de l'autocratie francophile n'avaient tout mis en œuvre afin de convaincre un gouvernement corrompue et corrompu qu'il n'avait qu'à décréter la révolution pour faire oublier ses fautes et se faire acclamer comme le sauveur de la patrie.

On a répandu des flots d'encre pour embrouiller la question. On a tellement dénaturé les faits, que la majeure partie de la population est restée sous l'impression que trois fois depuis cinquante ans il y a eu dans le pays révolte à main armée contre la Couronne d'Angleterre.

Rien n'est plus faux. Les trois soulèvements dont on a grossièrement exagéré la portée, pour se donner le mérite de défendre un drapeau que personne ne songeait à attaquer, n'auraient jamais dépassé les proportions d'émeutes assez anodines si le gouvernement eut jugé à propos de les apaiser sans effusion de sang.

Pour cela, il eut fallu tout simplement se montrer impartial, punir les véritables fauteurs de discordes, qui violaient et la constitution et le droit des gens, sous prétexte de faire respecter le drapeau britannique qu'ils déshonoraient.

Ces braves défenseurs du vieux drapeau d'Albion, toujours prêts à entreprendre la répression de révoltes imaginaires, sont les seuls qui aient osé faire au pavillon anglais l'affront de lui substituer la bannière étoilée sur un des forts du Nord-Ouest. Ce fait était parfaitement connu des autorités. Il constituait le seul acte de haute trahison dont le Canada ait été le théâtre ; et, cependant, les auteurs de cette apostasie nationale étant d'origine britannique, on ne s'est occupé de leur faute qui pourr en récompenser royalement aux dépens du public.

Rien de semblable ne s'est produit dans les trois prétendues insurrections qui ont ensanglanté certaines régions habitées par une population d'origine française. Il y avait là tout simplement des hommes que l'on allait égorguer chez eux, sans la moindre provocation, et qui se sont défendus contre les séides d'un pouvoir en révolte ouverte contre les lois du pays.

En 1837, on met toute une armée sur pied pour aller arrêter illégalement et arbitrairement des hommes dont le seul crime était d'avoir usé de leur droit de sujet britannique en assistant à des assemblées convoquées dans le but de protester contre la tyrannie des violateurs de la constitution.

En 1870, le gouvernement canadien prenait sur lui d'aller conquérir une nouvelle province qu'il convoitait. Il allait prêter main-forte aux enfonceurs de prison et à leurs protégés, et il traitait en rebelles les partisans du seul pouvoir alors légitimement établi et officiellement reconnu par les autorités britanniques.

En 1885, on avait besoin de fomenter une nouvelle insurrection afin de déguiser de nouvelles bévues. De l'aveu de Sir John A. Macdonald, ce n'étaient pas les Métis qui étaient coupables, c'étaient les rebelles blancs de Prince Albert. Ce sont cependant les Métis que l'on a punis.

On a mis 5,000 hommes sur pied, histoire de poser de nouveau en sauveur de la patrie qui n'était nullement menacée.

Il fallait bien donner aux volontaires, — les premiers soldats du monde au dire de leurs chefs, — à ces soldats citoyens qui depuis trente ans se pavanent en habit rouge au prix d'une dépense annuelle d'un million, l'occasion de conquérir des lauriers à bon marché ; il fallait bien un prétexte pour donner \$20,000 au général Middleton sans préjudice des fourrures qu'il pourrait se procurer. Et l'on a dépensé des millions, versé des flots de sang, perdu un homme dont la raison avait fait naufrage, un malheureux qui n'était pas même coupable du crime dont on l'accusait, tout cela sous prétexte de faire respecter l'autorité.

Or, il est avéré que ce n'était pas la peine de fusiller les gens ; qu'une simple mesure de police eut suffi pour rétablir l'ordre. Cela a déjà été dit, écrit et répété en français ; bientôt une plume anglaise viendra corroborer le précieux témoignage de ceux des nôtres qui ont étudié les événements sans parti pris. Un ancien officier de la police à cheval se prépare, dit-on, à prouver qu'avec 20 hommes il aurait réglé toute l'affaire de 1885.

Cependant, tandis que les Schultz, les Crozier et autres grands coupables échappent à la censure, tandis qu'on se

plaît à les gorger de faveurs ministérielles, leurs victimes, ceux qui ont eu assez de cœur pour s'opposer à l'injustice, partagent avec les patriotes de 1837-38 l'honneur d'être enveloppés dans la réprobation officielle des courtisans d'un pouvoir usurpateur.

Est-ce ainsi qu'on accoutume un peuple à cultiver ses instincts les plus généreux ?

Les prétendus révolutionnaires, que les traits impuissants de l'envie poursuivent jusque dans leur tombe vénérée, soutenaient une cause juste ; mais, lors même qu'ils se seraient trompés dans leur appréciation des hommes et des choses de leur temps, les grands exemples de dévouement et d'abnégation qu'ils nous ont légués ne leur donnent-ils pas droit au respect et à l'admiration de tous leurs concitoyens ?

Que le seigneur Globensky éprouve le besoin de réhabiliter la mémoire de son père, cela se conçoit ; mais lorsqu'il croit le faire en jetant de la boue sur nos gloires les plus pures, on a bien le droit de s'étonner qu'il puisse trouver des complices en haut lieu.

Le nom de Chénier est gravé sur le monument érigé à la gloire de nos braves avec le consentement et la participation de notre clergé. Est-ce parcequ'il est mort les armes à la main que ses cendres seraient exclues de l'enceinte sacrée où ses compagnons de lutte dorment de leur dernier sommeil ?

Est-il plus excommunié que les autres, celui qui s'était approché des sacrements trois semaines avant sa mort ?

L'Eglise, dira-t-on, défend de se révolter contre le pouvoir établi. L'une des trois exceptions citées par les théologiens ne s'applique-elle pas au cas des patriotes de 1837 ?

Et s'il n'y a pas eu révolution ! Si les prétendus insurgés n'ont fait que se défendre contre les hordes barbares envoyées pour les massacrer ! A-t-on jamais songé à refuser la sépulture ecclésiastique aux chouans révoltés contre le gouvernement républicain, alors établi en France pour le moins aussi légitimement que celui de Sir John Colborne l'a été plus tard au Canada ?

Parmi toutes ces foudres qu'on a lancées avec tant de profusion contre les Canadiens qui défendaient leur vie et leur propriété, ne s'en trouvaient-elles pas qui auraient pu être dirigées contre leur lâches agresseurs ?

Ce n'est pas en flétrissant la mémoire de nos héroïques défenseurs qu'on inspirera à notre génération les nobles sentiments qui font les peuples forts. Ce n'est pas en proposant à notre admiration la carrière souillée de crimes de nos irréconciliables ennemis, que l'on inculquera à nos jeunes gens cette mâle fierté, ce respect pour les vertus civiques et chrétiennes et ces sentiments généreux qui doivent animer les citoyens d'un pays libre, grand et prospère.

CASSANDRE.

Nous donnerons dans notre prochain numéro une description détaillée de l'exposition de pianos de M. Thos. F. G. Foisy à la prochaine exhibition provinciale, qui sera tenue au mois de Septembre prochain.

CREONS DES ECOLES D'AGRICULTURE

L'infériorité agricole de notre province, la gêne, souvent même la misère, de nos agriculteurs, leur émigration incessante vers les États-Unis ont pour raison principale leur ignorance de la science agricole.

Tout le monde est d'accord sur ce point.

Malheureusement on se contente de se lamenter, de gémir sur un état de choses si déplorable, mais on ne se met pas bravement à l'œuvre pour y porter un remède salutaire ; on hésite, on tâtonne, on atermoie, quand il faudrait se hâter et ne pas perdre un jour.

De quoi s'agit-il, en effet : de faire cesser l'ignorance de nos agriculteurs, et de la remplacer par une instruction sérieuse de la science agricole.

Pour atteindre ce but qu'y a-t-il à faire ? Créer des écoles, comme cela se fait pour tout enseignement qu'on veut donner, pour toute instruction, de quelque genre qu'elle soit, qu'on veut faire entrer dans les masses.

Il faut donc, si on veut instruire nos agriculteurs et les rendre capables de cultiver leurs terres suivant les méthodes et les progrès modernes, créer des écoles d'agriculture, des fermes modèles, où les jeunes gens trouveront un enseignement complet, théorique et pratique, qui les rendra aptes à la noble profession qu'ils veulent embrasser.

Nos voisins d'Ontario ont bien compris, eux, que c'était là le seul moyen de faire progresser l'agriculture et d'avoir des agriculteurs compétents. Aussi n'ont-ils pas hésité, et ont-ils établi deux magnifiques institutions agricoles : l'école de Guelph et la ferme modèle d'Ottawa.

Ces deux établissements, garnis des outillages les plus modernes, munis des machines les plus perfectionnées, ayant des maîtres d'une science avérée, sont sur un pied qui les rend les égaux des écoles d'agriculture les plus en renom. Les résultats qu'on en a obtenus sont excellents, et les agriculteurs qui sont sortis de ces écoles, ou qui viennent s'y perfectionner, ont su donner à leurs terres une valeur et un rapport jusqu'alors inconnus.

Dans notre province avons-nous des écoles d'agriculture donnant des résultats pratiques ?

Non, répondrons-nous avec certitude, après avoir lu un certain rapport dont nous allons parler tout à l'heure.

Tout ce que nous avons en fait d'écoles agricoles dans Québec sont l'école de l'Assomption et celle de Ste. Anne de La Poëtière. Ces deux établissements sont affiliés, le premier au collège de l'Assomption, le second à celui de Ste. Anne de La Pocatière ; ils sont sous la même direction, et ont pour maîtres les mêmes maîtres ; les prêtres des deux collèges.

Eh bien, ces écoles agricoles n'ont aucune valeur, ne peuvent produire aucun bon résultat, et les élèves qui y sont placés ne seront jamais des agriculteurs capables.

C'est ce qui ressort avec la dernière évidence du rapport fait par l'hon. G. Ouimet après sa visite à ces écoles avec MM. Pilon, Blackwood, Tarte et Joly de Lotbinière, le 31 mars et les 1er et 2 avril 1891.

"Ce qu'il faut avant tout, dit le rapport, c'est de modifier, si possible, les relations qui existent entre les

institutions chargées de faire fonctionner nos écoles d'agriculture et ces écoles.

"A cette dernière visite, comme à celle du mois de novembre dernier, le comité a été beaucoup plus satisfait de l'examen des élèves à l'Assomption qu'à Ste. Anne, mais il n'a pu trouver, ni dans l'une ni dans l'autre de ces écoles, la preuve qu'aucun effort sérieux fut fait pour remplir la première condition d'une bonne instruction agricole, qui est d'apprendre aux élèves à combiner la théorie et la pratique. La seule exception paraît être dans l'exploitation de la beurrerie, à l'Assomption.

"Le comité est d'opinion qu'avec le système actuel, la grande majorité des élèves qui sortent de nos écoles d'agriculture n'y ont pas trouvé l'occasion d'acquérir les connaissances nécessaires pour diriger avec profit les travaux de la ferme. S'ils ne savaient pas déjà, avant leur entrée à Ste. Anne ou à l'Assomption, labourer, semer, drainer, etc., *ils ne l'apprendraient certainement pas à ces écoles ; ils n'auraient pas appris à se servir des instruments d'agriculture perfectionnés dont l'usage est maintenant devenu indispensable.*

"Quant aux soins à donner au bétail, et surtout aux juments et aux vaches, au moment critique où elles mettent bas, aussi bien qu'avant et après ce moment, quant à l'élève de leurs produits, la préparation de leur nourriture, la traite des vaches, etc., les élèves *n'acquièrent à nos écoles d'agriculture aucune connaissance pratique.*"

Le comité a cherché à savoir pourquoi il en était ainsi ; il a interrogé les chefs, et toujours même réponse : "Si nous ne faisons pas labourer nos élèves, c'est qu'ils feraient de mauvais labours. Si nous ne les faisons pas se servir de nos instruments perfectionnés, c'est qu'il les abimeraient." "Si nous ne les chargeons pas du soin des étables, c'est que nous ne pouvons compter sur eux."

Voilà, n'est-ce pas, de curieuses écoles, et les élèves qui les fréquentent doivent y recevoir une instruction bien remarquable.

Mais à quoi donc ces ecclésiastiques emploient-ils leurs élèves, et à quoi les font-ils servir ? Le rapport va nous le dire :

"Si on met l'élève à l'ouvrage, c'est seulement pour lui faire faire la tâche d'un simple manœuvre : nettoyer les étables, enlever le fumier, étriller les animaux, leur donner du foin, charrier l'engrais, etc. Il n'est que juste que les élèves fassent tous ces ouvrages et surtout qu'ils les fassent bien, et sans négliger le moindre détail ; on ne peut trop insister sur ce point ; mais est-ce à cela que doit se borner l'instruction pratique d'une bonne école d'agriculture ?"

Pour quel motif agit-on ainsi dans ces deux soi-disant écoles agricoles ; pourquoi ne rien faire apprendre aux élèves ?

Uniquement pour un intérêt tout particulier, afin que le collège auquel l'école est affiliée ne perde rien, au contraire fasse des profits.

Le rapport ne laisse aucun doute là-dessus.

"Pour résumer, tout ouvrage qui tendrait à développer

l'intelligence de l'élève, à mûrir son jugement, à lui donner le sentiment de la responsabilité, en un mot, à lui faire faire de véritables progrès, lui est refusé, *de crainte que son inexpérience ne cause des pertes au collège dont l'école dépend.*"

Ainsi donc, voilà qui est bien prouvé, les collèges de l'Assomption et de Sainte-Anne de la Pocatière, loin d'être utiles aux élèves qui sont dans les écoles d'agriculture qu'ils dirigent, tirent un bénéfice, eux, au contraire, des services de ces élèves.

Il est non moins prouvé que ces écoles ne peuvent produire aucun bon résultat, et que réellement elles ne sont pas des écoles d'agriculture. Or comme ce sont les deux seules qui sont censées exister dans la province de Québec, il en résulte que dans notre province, il n'y a pas une seule école d'agriculture.

La conclusion qui s'impose nécessairement, c'est qu'il faut en créer et en créer au plus tôt. Car continuer à se servir des deux soi-disant écoles dont nous venons de parler, en essayant d'y apporter des modifications et d'y introduire des améliorations, nous paraît une véritable utopie.

Ceci tuera toujours cela. C'est-à-dire que les deux collèges profiteront toujours pour leur propre intérêt des deux écoles qui leur sont affiliées.

C'est donc au gouvernement, parfaitement renseigné aujourd'hui par le rapport que nous venons de citer, à prendre une décision virile et à doter notre province d'écoles d'agriculture qui lui font si complètement défaut.

C'est une simple question d'argent. Or pour si importantes que soient les sommes qu'il faudrait dépenser pour créer ces écoles, il ne saurait jamais y avoir de l'argent mieux employé et qui procure dans l'avenir des bénéfices plus considérables à notre province. Plus que jamais il faut dire que c'est semer pour amplement récolter.

P. DUPUY.

A LA SEMAINE RELIGIEUSE

Dans trois articles très longs, et qui, s'ils ne sont par fort probants pour la thèse qu'elle soutient, prouvent du moins la valeur de la brochure: *Curés et Marguilliers*, la *Semaine Religieuse* de Montréal prétend que les biens des fabriques sont des biens ecclésiastiques, qu'ils appartiennent à l'Église, et que l'Évêque a un droit de veto "sur toutes les décisions" des administrateurs de ces biens, qui sont le curé et les marguilliers. Par suite de ce veto, il est évident que l'Évêque se trouve le véritable, le seul administrateur des biens des fabriques.

La *Semaine* prétend aussi que de ces biens, qui "viennent évidemment des paroissiens," ceux-ci ne peuvent plus se dire les propriétaires, car, "donner et retenir ne vaut rien," et elle ajoute que la preuve que ces biens n'appartiennent plus aux paroissiens, c'est que "ceux-ci ne peuvent plus les réclamer à leur gré."

Voilà bien les prétentions de la *Semaine* et la thèse qu'elle soutient si longuement.

Moi, qui suis d'un esprit conciliant, je crois: *Credo quia absurdum*, mais les abonnés et les lecteurs du CANADA-REVUE ne sont pas si faciles à convaincre, aussi, en leur nom vais-je adresser au savant canoniste de la *Semaine* certaines questions qui ne manquent pas d'importance.

1° Vous, si partisan de l'adage: "donner et retenir ne vaut rien," ne faites-vous pas une énorme différence entre un don volontaire et un don forcé? C'est-à-dire, le paroissien qui donne \$10,000 pour la construction d'une chapelle, d'un autel, etc., n'a plus rien à voir à cette somme, c'est parfait; mais celui qui donne \$20 par suite d'une répartition obligatoire, et qui devra en donner d'autres si ces \$20 ne suffisent pas, n'aurait-il plus rien à voir à l'emploi de son argent?

2° Les paroissiens, selon vous, ne sont plus propriétaires des biens des fabriques, car ils ne "peuvent plus les réclamer à leur gré." Voulez-vous nous dire si l'Église, qui, vous l'affirmez, en est la propriétaire, pourrait les "réclamer à son gré," les vendre, en disposer, en un mot, faire acte de propriétaire?

3° Si, par suite de mauvaise administration, une fabrique faisait faillite avec un montant de dettes plus ou moins considérable, qui paierait ces dettes?

Serait-ce l'Église administratrice et propriétaire de ces biens?

Serait-ce l'évêque représentant l'Église et seul administrateur véritable?

Ou plutôt ne s'arrangerait-on pas pour arriver, par une nouvelle répartition *obligatoire*, à faire payer ces dettes à ces paroissiens auxquels vous refusez tout droit de propriété, et même tout contrôle sérieux?

Telles sont les questions auxquelles les francs-tenanciers sont anxieux d'avoir une réponse satisfaisante.

?

Nous publierons dans notre prochain numéro une étude de mœurs canadiennes due à la plume de notre distingué collaborateur, M. Louis Fréchette.

La fortune vient en dormant. C'est du moins ce que pense ce monsieur qui se faisait tirez l'oreille pour acheter un billet de la loterie de la Province de Québec, et qui gagnait \$5000 quelques jours plus tard.

Les détenus du pénitencier de Saint Vincent de Paul construisent actuellement un nouveau mur d'enceinte qui donnera beaucoup plus d'espace que par le passé. Cet agrandissement doit être fait en raison de l'enquête qui se poursuit devant le Comité des Privilèges et Elections. Si l'on y met tous les voleurs de grande envergure qui sont démasqués tous les jours, il n'y aura pas assez d'espace.

CANADA-REVUE

REVUE MENSUELLE

dévouée à la politique, à la littérature, aux beaux-arts,
et à l'éducation.

PRIX DE L'ABONNEMENT \$3.00 PAR ANNEE.

312 RUE CRAIG, MONTREAL,

Téléphone Bell 6826.

BOITE 324 B. P.

A. FILIATREAU, - - -

EDITEUR.

C'est grâce à la courtoisie de notre confrère de "*La Patrie*" que nous publions aujourd'hui un superbe portrait de l'Hon. M. Mercier.

AVIS A QUI DE DROIT

A bon entendeur, salut !

La direction du CANADA-REVUE s'est constamment abstenue de ces attaques personnelles qui déparent trop souvent les colonnes de nos journaux canadiens. C'est un genre qui ne nous convient pas. Nous avons bien autre chose à faire qu'à démolir des hommes qui, le lendemain, seraient si facilement remplacés par d'autres du même acabit. Nous avons des aspirations plus élevées que celle qui pourrait être satisfaite par un vulgaire éreintement de tel ou tel personnage dont les idées n'ont pas nos sympathies. Nous combattons les abus partout où nous croyons les découvrir. Là se borne notre rôle, et il suffit à notre ambition. Dans l'accomplissement d'un devoir que nous considérons comme sacré, nous n'entendons pas être arrêté par les pourfendeurs dont les armes favorites sont le mensonge et la calomnie. Nous ne les suivrons pas sur le terrain personnel où ils voudraient circonscrire la lutte. Qu'il soit bien entendu que nous répondrons à tout article libelleux par une poursuite judiciaire, jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé qu'il est impossible d'obtenir justice devant nos tribunaux. Si, contre notre attente, on arrivait à nous convaincre que nos lois sont impuissantes à protéger le journaliste consciencieux, nous n'hésiterions nullement, en désespoir de cause, à nous protéger nous-même contre tous les agresseurs, quelle que soit leur position sociale. Au besoin, nous nous expliquerions à grands coups de nerfs de bœuf, comme la chose se pratique au Texas et dans d'autres pays qui ne jouissent pas de la plénitude des lumières de la civilisation chrétienne. Nous faisons un métier honnête et suffisamment ingrat pour qu'il nous soit permis de l'exercer paisiblement. Ceci posé, nous déclarons sans plus de périphrases que nous ne nous attarderons pas à répondre à tous les roquets qui aboient à nos talons. Nous faisons exception pour le présent numéro qui contient deux articles de notre collaborateur Cassandre, celui-ci ayant voulu répondre à

ceux qui l'avaient injustement attaqué. La direction de notre journal est responsable de tout ce qui paraît dans nos colonnes, et le moins qu'elle puisse demander c'est qu'on la traite comme elle a toujours traité les autres.

A. FILIATREAU.

L'INDUSTRIE DE LA BETTERAVE

On sait combien, depuis quelques années, les agriculteurs de notre province ont eu à souffrir, et combien leurs souffrances ont augmenté depuis que le tarif McKinley a fermé aux produits agricoles les marchés des Etats-Unis.

Pour atténuer ce triste état de choses, on a fait de sérieux efforts afin d'implanter dans Québec l'industrie du sucre de betterave, — industrie devenue une source de richesses pour les agriculteurs de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Russie.

Le gouvernement provincial a donné des subventions à ceux qui établirent des manufactures de sucre de betterave; plus tard, il accorda une prime de 50 cents par tonne de betterave livrée aux usines; de plus enfin une commission nommée par la Chambre s'est rendue en Europe pour étudier les diverses méthodes de culture.

Cette industrie commençait à prospérer, et on pouvait en espérer des résultats rémunérateurs, lorsque l'entrée en franchise du sucre brut que vient de décider le Ministre des Finances, M. Foster, est venue lui donner le coup de mort.

C'est pour protester contre cette mort, pour prendre la défense de cette nouvelle industrie et réclamer en faveur des agriculteurs, toujours sacrifiés aux grands industriels par le gouvernement d'Ottawa, que M. Beausoleil a pris la parole.

Ce discours, que nous avait signalé notre correspondant, se fait remarquer par une grande clarté, une parfaite connaissance de la question, des arguments irréfutables, et un attachement profond pour la classe si malheureuse de nos agriculteurs.

En voici quelques extraits :

* * * * *

L'Honorable Ministre des Finances a cru pouvoir se créer une popularité facile en permettant l'entrée libre des sucres bruts destinés à la raffinerie, tout en maintenant un droit de quatre-vingt cents par cent livres sur le sucre raffiné importé de l'étranger.

Enfin, dit-il, nous allons avoir le *free breakfast table* — le déjeuner libre tant désiré; car il n'y a plus de taxes sur le thé, le café et le sucre!

Je n'ai pas besoin de faire remarquer l'inexactitude de cette expression, car le déjeuner ne se compose pas seulement de thé ou de café, sucré à la cassonade, mais encore de pain, de beurre et de fromage, de pommes de terre et de sucre blanc, qui sont tous taxés, et fortement taxés même. Je comprends que c'est une de ces métaphores, un de ces mots creux et sonores dont l'Honorable Ministre a le secret, et dont il fait quelquefois un véritable abus.

L'abolition des droits sur les sucres bruts n'est pas due au désir du gouvernement de rendre le déjeuner libre, ni de réduire les charges publiques.

Elle a son origine dans la pression exercée par les raffineurs dont

monopole et les profits étaient menacés par la politique américaine.

Tout le monde sait que, l'an dernier, le Congrès américain abolit le droit sur le sucre; que cette mesure a été suivie d'une baisse de deux cents par livre aux États-Unis, et qu'il était devenu profitable d'importer au Canada le sucre en contrebande.

En quelques mois, les raffineurs avaient diminué leurs ventes de plus de vingt-cinq millions de livres.

De plus, l'idée du sucre se vendant aux États-Unis cinq cents la livre et au Canada sept cents, n'était pas faite pour rendre la politique du gouvernement populaire.

Le Ministre des Finances a dû céder à cette double pression. Il a aboli les droits sur les sucres destinés à la raffinerie; mais il les a maintenus sur les sucres raffinés, avec ce double résultat:

1. Que les raffineurs canadiens ont ressaisi le monopole du marché, tout en maintenant leurs excessifs profits;

2. Que le Trésor a perdu trois millions et demi de dollars par année, qu'il a fallu remplacer en partie par une surtaxe sur le whiskey, la bière et le tabac.

L'honorable Ministre des Finances s'est arrêté trop tôt dans la voie de l'imitation des États-Unis.

Le gouvernement américain, en ouvrant les portes à l'article étranger, en réduisant le prix du sucre pour les consommateurs en général, n'a pas voulu, pour tout cela, ruiner le producteur du sucre indigène; il lui a conservé sa position en lui accordant une prime égale au droit qu'il avait aboli.

En deux mots, le gouvernement américain, par le bill McKinley, accorde pour les quinze ans qui expireront le trente juin 1905, une prime de deux cents par livre pour tout le sucre de production indigène qui sera destiné à la raffinerie, que ce soit du sucre d'érable, de canne, de betterave, de sorgho ou tout autre.

Il permet en outre l'importation en franchise pour deux ans et demi, de toute la machinerie destinée à produire le sucre de betterave.

Le gouvernement canadien, lui, n'a pas ces soucis pour la classe agricole. Quand il s'agit de celle-ci, les principes protecteurs n'ont plus d'application.

Il est bien prêt à taxer l'importation du sucre raffiné à raison de quatre-vingt cents par cent livres, pour protéger les quatre ou cinq raffineries qui existent en Canada et leur assurer le monopole du marché canadien.

Mais il ne voit rien à faire pour protéger les centaines de mille cultivateurs canadiens, dont toutes les espérances vont être ruinées par l'introduction libre des sucres étrangers.

Car il est bien évident, personne ne le sait mieux que l'honorable Ministre des Finances, que l'abolition des droits sur le sucre brut sans compensation pour le producteur canadien, c'est la ruine inévitable et complète de toutes les tentatives, de tous les sacrifices qui ont été faits pour implanter au pays la culture de la betterave à sucre, et la fabrication du sucre de betterave sur lesquels on comptait pour suppléer à la réciprocité, et pour réparer en partie les désastres causés par le bill McKinley.

L'orateur a montré ensuite que sur dix-huit articles agricoles exportés l'an dernier, et valant \$13,584,397, les États-Unis nous en ont pris \$12,058,278, l'Angleterre \$657,917, et les autres nations \$271,202 seulement. Puis il a ajouté, faisant ainsi un historique complet de l'industrie de la betterave à sucre dans notre province:

Sachant que la culture éclairée de la betterave à sucre et la fabrication du sucre de betterave établies d'abord au moyen des plus grands sacrifices publics, est devenue l'une des meilleures sources de richesses de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Russie, l'attention des hommes clairvoyants se dirigea naturellement de ce côté.

Des spécialistes, invités à visiter la province de Québec en 1872, trouvèrent le sol et le climat favorables; ils constatèrent que la betterave y venait très bien, qu'elle était d'excellente qualité, et que son rendement de sucre était satisfaisant.

Appuyée sur ces renseignements, la province de Québec vota en 1874 une subvention de cinq mille piastres par année pendant cinq ans à quiconque établirait une fabrique de sucre de betterave dans la province. L'année suivante cette subvention fut portée à sept mille par année pendant dix ans.

Cette offre libérale décida plusieurs capitalistes français et canadiens à tenter l'entreprise. Trois compagnies se formèrent, et érigèrent des usines considérables à Berthier, à West-Farnham et à Coaticook.

Près d'un million et demi de dollars furent dépensés dans la construction et l'outillage de ces trois usines, dont la création fut accueillie avec enthousiasme par toute la population. Les cultivateurs s'adonnèrent à la culture de la betterave avec un entier succès.

Malheureusement, l'administration de ces entreprises tomba en des mains inhabiles ou malhonnêtes; la betterave fut ou gaspillée ou ne

fut pas payée, les cultivateurs cessèrent de faire des contrats avec des gens en qui ils avaient perdu confiance, et naturellement les usines durent suspendre leurs opérations.

Néanmoins, l'épreuve qui avait été faite n'était pas entièrement perdue. Elle avait démontré que notre sol et notre climat sont favorables à la culture de la betterave, que celle-ci vient abondamment, qu'elle est de bonne qualité, d'une richesse satisfaisante.

Après avoir bien constaté ces faits, un nouveau groupe de capitalistes français entreprit en 1890 de reprendre les opérations suspendues. L'usine de Farnham fut louée, la culture de la betterave fut encouragée, et le résultat au point de vue agricole et industriel fut tellement satisfaisant, que le syndicat se mit en mesure de continuer les opérations en 1891.

Après avoir rappelé ce qui a été fait par le gouvernement provincial pour aider et encourager l'industrie naissante, M. Beausoleil dit:

Déjà cette politique judicieuse commençait à porter des fruits, la culture augmentait considérablement, et l'on avait droit de s'attendre à d'excellents résultats, quand la résolution présentée par l'honorable Ministre des Finances est venue rendre inutiles tous les sacrifices passés, et détruire toutes les espérances pour l'avenir.

Car, il n'est pas un être sensé qui prétendra que le sucre de betterave puisse être produit, surtout à ses débuts, à raison de deux cents et demi la livre, prix auquel on importe le sucre brut des Antilles, des États-Unis ou de Cuba, livré à Montréal.

Et pourtant, M. l'Orateur, c'est sur la culture de la betterave à sucre et sur sa vente aux fabriques que les cultivateurs avaient droit de compter pour obvier aux désastres du bill McKinley, et remplacer par le marché national le marché américain, que la politique du gouvernement leur a fermé.

Le Canada importe annuellement deux cent vingt-cinq millions de livres de sucre brut destiné à la raffinerie. C'est, en chiffres ronds, cinq ou six millions de piastres qui s'en vont à l'étranger pour un article qui pourrait être aussi bien fourni par notre agriculture.

Pourquoi le gouvernement, qui s'enorgueillit de sa politique nationale, qui prétend réserver aux Canadiens leur marché, se contente-t-il de faire la fortune des manufacturiers, enlève-t-il tout avantage et toute protection à l'agriculture?

Les cultivateurs sont taxés pour tout ce qu'ils consomment; on les prive de leur marché naturel, et, quand ils font un effort, quand ils trouvent une occasion de retrouver leur vieille prospérité perdue, le gouvernement leur arrache jusqu'à leur dernière espérance. Pourquoi deux poids et deux mesures?

La classe agricole n'est-elle bonne qu'à être pressurée? N'est-elle pas la plus nombreuse et la plus importante de notre population; n'est-elle pas la base de notre société, l'assise la plus solide de la nation?

Si la culture de la betterave à sucre s'acclimatait dans le pays, non-seulement elle créerait une industrie nouvelle, suppléerait au marché américain qui nous échappe, donnerait un débouché naturel, permanent et avantageux à notre agriculture, mais elle contribuerait puissamment à l'amélioration du sol, du bétail et au développement de la production de toutes les céréales.

Telle est l'expérience des pays européens qui l'ont essayée.

La culture de la betterave est encore dans son enfance, notre sol n'est pas préparé, nos cultivateurs ne sont pas expérimentés, la main d'œuvre est beaucoup plus chère, et il faudra plusieurs années avant que nous puissions arriver au degré de perfection qui permettra de lutter à armes égales avec la concurrence étrangère.

Avant que nos cultivateurs s'y adonnent généralement, il faudra des années de succès, et l'assurance d'une politique durable.

Que faut-il donc faire pour obtenir un résultat aussi désirable?

C'est comme je le disais tantôt, de suivre jusqu'au bout la politique du gouvernement américain que l'honorable Ministre des Finances a copiée en partie.

C'est à la suite et à raison de l'abolition par les États-Unis des droits sur le sucre brut que le Ministre des Finances s'est décidé de les abolir au Canada.

Mais en prenant cette mesure, le gouvernement américain n'a pas voulu, lui, empirer la position de ses producteurs, il ne les a pas livrés sans défense à la libre concurrence étrangère; il leur a donné une compensation égale aux droits d'entrée qu'il faisait disparaître, en accordant une prime de deux cents par livre pour tout sucre de production indigène, et cela non pas pour un an, mais bien pour une période de quinze ans.

Non plus, il a permis pendant deux ans et demi l'importation en franchise de la machinerie destinée à la fabrication du sucre de betterave.

Voilà la position du producteur américain. Pouvons-nous espérer de pouvoir lutter contre lui, à moins d'être placés sur un pied d'égalité? L'idée seule est absurde.

Le gouvernement, s'il veut être d'accord avec ses principes, ne peut donc pas reculer, à moins qu'il ne soit décidé à empêcher pour toujours

la création au Canada d'une industrie qui assurerait l'indépendance du pays pour un des principaux articles de sa consommation, et qui en même temps rendrait à l'agriculture la prospérité qui lui fait si lamentablement défaut.

Ce discours, qui est une remarquable revendication des droits d'une de nos industries, sera certainement réfléchir le Ministre des Finances ; et nous ne doutons pas que, revenant bientôt sur sa première décision, l'hon. M. Foster n'accorde à l'industrie du sucre de betterave une prime pour une durée d'au moins quinze ans.

D'autant plus que ce n'est pas seulement la province de Québec qui réclame ; celle d'Ontario proteste aussi contre la décision du Ministre des Finances.

Nous en avons la preuve dans un article du *Canadian Manufacturer*, de Toronto, qui, protectionniste convaincu, demande une protection sérieuse en faveur de l'industrie de la betterave à sucre au nom même des " principes de la Politique Nationale."

M. Beausoleil prévoit qu'on peut lui faire des objections, entre autres celle-ci :

La dépense considérable que cette politique de primes entraînera pour le Trésor public.

Il y répond ainsi :

Mais, quand bien même il faudrait que le Trésor s'impose des sacrifices considérables, n'est-ce pas en fin de compte les cultivateurs qui paient la masse des taxes, et n'est-il pas juste que le gouvernement rende à l'Agriculture quelques-uns des millions qu'il prélève sur elle chaque année ?

D'ailleurs, ces millions rentreront naturellement au Trésor quand l'Agriculture sera prospère, quand la population sera prospère, quand la population cessera d'émigrer, alors que la consommation des articles frappés de droits augmentera. Il y aura compensation.

Le trésor en fin de compte ne perdra rien, et le pays tout entier, mais surtout l'agriculture, en bénéficiera immensément.

A cette objection le *Canadian Manufacturer* répond lui aussi.

Il commence par établir que, à la suite de l'entrée en franchise du sucre brut, les raffineurs canadiens seront capables de ramasser \$720,000 par an sur les consommateurs.

Puis il ajoute :

Si M. Foster offrait une prime pour la production du sucre de betterave, et si à cause de cette prime le gouvernement devait payer autant que \$720,000 par an pour cette production, cet argent serait distribué parmi 50,000 ou plus d'agriculteurs, de constructeurs de machines, d'ouvriers canadiens, tandis que maintenant, il propose de distribuer ce montant entre quatre *concerns* donnant du travail à seulement environ 650 personnes.

Battue en brèche par ces deux redoutables adversaires et par des arguments si pratiques et si péremptoirs, l'objection nous paraît bien malade.

La prime demandée par le partisan de la réciprocité, M. Beausoleil, et par le protectionniste, *Canadian Manufacturer*, doit être accordée.

Les agriculteurs qui ont un si grand intérêt à la réussite de l'industrie de la betterave à sucre en ont un pressant besoin ; ils la demandent, ils l'espèrent.

On ne peut la leur refuser.

UNE DEMOISELLE ECONOMISTE

Les femmes sont sur la terre pour tout idéaliser.

VICTOR HUGO.

C'est mon opinion que la femme est pour le moins égale de l'homme, et qu'elle devrait jouir pleinement de tous les droits et privilèges que l'homme s'est attribués. Que la femme doive obéissance à son mari, c'est une formule que je n'admets point, à moins qu'elle ne soit rectifiée par celle-ci : l'homme doit obéissance à sa femme, ce qui ramène dans le ménage l'égalité de condescendance et la solidarité de conduite, seules choses compatibles avec la dignité des conjoints. Mais ce n'est pas là-dessus que je veux aujourd'hui disserter. Je me suis élevé, dans un article précédent, contre la prétention ou le préjugé qui veut que les livres d'économie politique soient nécessairement des livres ennuyeux. Je crois avoir trouvé un fait propre à dissiper cette prévention. Si la science économique était une science maussade, les femmes et surtout les demoiselles ne s'y adonneraient point. Or il est un fait avéré que nombre de dames et de demoiselles se sont faites propagatrices des connaissances économiques. Il y a en France Mademoiselle Clémence Royer, dont les écrits font autorité. Le *Journal des Economistes* de Paris, la plus ancienne et la principale revue de la science économique, compte au nombre de ses collaborateurs Mademoiselle Sophie Raffalovich, aujourd'hui Madame William O'Brien, le célèbre agitateur irlandais. Enfin tout le monde connaît au moins de réputation l'illustre Harriett Martineau, décédée en 1836, et dont les œuvres merveilleuses ont eu tant de retentissement dans le monde entier. J'ai cru devoir tirer presque textuellement ma contribution d'aujourd'hui de la biographie que Mademoiselle Raffalovich vient de consacrer à Mademoiselle Martineau dans le *Nouveau Dictionnaire d'Economie Politique*, actuellement en cours de publication, sous la direction de Messieurs Léon Say et Joseph Chailley. Voici :

Miss Harriett Martineau est née en 1802. Bien que son nom soit de consonnance toute française, Miss Martineau était anglaise. Elle a traité dans sa longue carrière les sujets les plus divers : histoire, biographie, voyages, romans. Mais c'est à l'économie politique qu'elle a dû son plus éclatant succès, et la science économique a obtenu, grâce à sa plume, une heure d'étonnante popularité.

Les *Contes d'économie politique* furent accueillis avec un enthousiasme extraordinaire (1832-1834). Les lecteurs s'arrachaient les volumes ; les critiques et les savants étaient d'accord avec la foule.

Pauvre et inconnue la veille, Miss Martineau arriva du premier coup à l'aisance et à la notoriété. La société de Londres lui était ouverte ; les hommes politiques les plus considérables la recherchaient et lui demandaient d'exposer leurs idées. Le chancelier de l'Échiquier, lord Althorp, chargeait son secrétaire de lui apporter des détails sur le nouveau budget, qu'elle devait rendre populaire, et ce secrétaire, c'était Thomas Drummond, l'homme qui devait exercer plus tard une si bienfaisante influence en Irlande,

et qui eut le courage de dire que la propriété a des devoirs aussi bien que des droits.

Lord Brougham s'adressait à elle pour mettre en relief la nécessité de réformer la loi des pauvres; et les cinq contes sur la loi des pauvres exposent admirablement le problème du paupérisme. James Mill, qui avait douté du succès, se hâta de reconnaître son erreur et joignit ses félicitations à celles de Malthus et de Whately. Les principes des économistes contemporains étaient en effet présentés avec beaucoup de vigueur dans ces contes, que l'auteur jugeait avec une rare impartialité. Le mélange de science et de fiction, comme elle en convenait elle-même, ne comporte pas un haut degré d'imagination ni d'invention, mais, dans les limites tracées par Miss Martineau, les *Contes* eurent une popularité méritée, et elle fit là une œuvre utile. C'était d'ailleurs sa principale préoccupation quand elle prenait la plume. Elle ne cessa de s'intéresser aux problèmes économiques et sociaux de son temps, et soutint toujours des solutions pratiques et libérales.

Ayant terminé la publication de ses *Contes* (1834), elle voyagea aux Etats-Unis et s'y intéressa vivement aux efforts des abolitionnistes. Pendant trente ans, elle travailla à gagner à leur cause la sympathie de l'Angleterre. Les volumes qu'elle publia à son retour sur l'Amérique firent souhaiter à O'Connell que Miss Martineau visitât l'Irlande et en fit une semblable description. En ce moment, on lui adressait de Milan la même prière. Mais elle ne put réaliser aucun de ces vœux; une longue et douloureuse maladie la retint cinq ans dans une immobilité absolue, et les pages qu'elle écrivit de sa *Chambre de malade* ne sont pas moins admirables que la façon héroïque dont elle supporta cette longue épreuve.

Revenue à la santé (1846), elle fit un voyage en Orient; le livre qu'elle en rapporta, *Eastern Life, Past and Present*, a été déclaré par un des premiers critiques anglais "un des plus charmants livres de voyage qui aient été écrits."

De retour en Angleterre, Miss Martineau se fixa dans le district des Laes, à Ambleside. Tout en continuant ses travaux, une collaboration des plus actives à divers journaux, *l'Histoire de trente ans de paix* (1849), la traduction de la *Philosophie positive* d'Auguste Comte, elle s'intéressait à tout ce qui se passait autour d'elle. Elle prit l'initiative d'une société de construction, et l'entreprise réussit à la satisfaction générale. Elle s'occupait de culture, et sa petite ferme excitait l'enthousiasme des cultivateurs. Elle faisait à ses voisins des conférences dans les soirées d'hiver. Charlotte Brontë a tracé un charmant portrait de Miss Martineau, dont elle ne partageait pourtant pas les idées, et nous l'a montrée dans son activité si variée et qui ne se démentit pas jusqu'au dernier jour.

Nous n'avons indiqué qu'une faible partie des travaux de Miss Martineau. Dans le nombre, il y a une foule d'écrits qui n'ont plus d'intérêt aujourd'hui, mais qui furent utiles à l'heure où ils parurent. L'ouvrage dont l'intérêt reste le plus vif et qui n'a rien à craindre du temps, c'est l'histoire de sa vie, l'autobiographie qu'elle

écrivit sous l'impression d'une mort prochaine, et qui nous fait connaître ce caractère ferme et droit, d'une trempe si vigoureuse et d'une si généreuse sympathie pour toutes les grandes causes.

Chacun peut trouver à apprendre dans ces pages empreintes d'une si sereine philosophie; on n'a peut-être jamais mieux montré comment supporter une infirmité que Miss Martineau, parlant de la surdité dont elle fut atteinte dès sa jeunesse. Madame F. Müller a publié, dans la *Série des femmes illustres*, une intéressante vie de Miss Martineau. M. John Morley lui a consacré un de ses délicieux *Essais*.

Les *Contes d'économie politique* ont été traduits en français. La maison Guillaumin les a publiés. La préface est de M. de Molinari; c'est dire qu'elle est pleine de charme.

Voilà, je crois, qui vient bien à l'appui de mes prétentions sur la valeur des femmes et sur l'agrément de la science économique. Il est de fait que la femme est peut-être plus apte que l'homme à saisir le principe de l'organisation sociale. Une bonne ménagère instruite, comme l'était évidemment Miss Martineau, y excellera certainement, car, en fin de compte, l'économie politique n'est que l'économie domestique appliquée à la gestion de la société. Je manquerais à la reconnaissance la plus élémentaire si je ne citais comme un autre modèle à imiter l'élégant écrivain — Madame O'Brien — à qui je dois l'idée et la confection même du présent écrit. Elle est elle-même *une femme* émérite, munie d'une âme ardente dont toutes les aspirations sont pour la liberté et la justice.

ERNEST TREMBLAY.

LETTRE DE PARIS

LE CLERGE ET LA REPUBLIQUE

PARIS, le 10 Juillet 1891.

MON CHER DIRECTEUR,

Dans ma dernière lettre, je vous signalais la tendance de plus en plus accentuée du clergé à se rapprocher de la République. — sinon encore à s'y rallier.

Aujourd'hui, il y a plus: c'est une adhésion solennelle à la République que vient de faire, pour lui et pour son clergé, un des plus fougueux prélats: Mgr Fava, évêque de Grenoble.

C'est dans une circulaire adressée à son clergé que Mgr Fava "déclare publiquement et solennellement" pour lui et pour ses prêtres:

Art. 1er. Nous acceptons la forme de gouvernement qui est celle de la France aujourd'hui, c'est à-dire la République. Nous voulons un chef qui soit catholique: c'est la foi de notre pays. Nous voulons un gouvernement qui s'inspire dans ses lois et son action des croyances catholiques, religion de la très grande majorité des Français, et non des erreurs maçonniques, dont la base est le naturalisme, et qui ne sont professées que par un petit nombre de Français;

Art. 2. Pour arriver à réaliser parmi nous cet idéal qui s'impose à notre foi, nous aurons recours à tous les moyens honnêtes et permis. Nous nous efforcerons surtout d'avoir comme représentants, à la Chambre et au Sénat, des catholiques fidèles à leurs croyances et intelligents dans les affaires qu'ils auront à traiter;

Art. 3. Nous prendrons pour guider notre action la

dernière encyclique de Léon XIII : " De la condition des ouvriers basée sur le Saint Évangile et la justice naturelle ; "

Art. 4. Il se formera divers comités, conformément aux lois, dans les arrondissements, les cantons, les paroisses, etc., selon qu'il en sera besoin.

Comme vous voyez, l'adhésion est formelle, et cet acte de l'évêque de Grenoble va certainement donner le branle. Attendez-vous donc à voir d'ici peu la grande majorité du clergé français suivre pareil exemple !

Le clergé a lutté tant qu'il a espéré la victoire. Se basant sur l'énorme influence que le confessionnal donne aux prêtres, il a compté longtemps sur le succès. Mais, grâce à ses écoles primaires, à ses lycées, à ses universités, au service militaire obligatoire, l'influence de la République sur la masse de la nation a été bien plus puissante que celle du clergé, et elle est aujourd'hui plus ancrée que jamais en France.

Le clergé a alors compris que continuer la lutte, ou se renfermer dans des bouderies mesquines serait jouer un jeu de dupe, et comme il n'aime pas à être dupe — bien au contraire — il se rallie.

Et il faut qu'il en sente toute la nécessité, car il a toujours eu une répugnance extrême pour les républiques. Car, ainsi que le dit Augustin Thierry, " Les traditions de l'ordre du clergé étaient demeurées purement romaines, le droit romain revivait dans les canons des conciles et réglait toute la procédure des tribunaux ecclésiastiques. Quant à la nature du gouvernement et à sa constitution essentielle, le clergé supérieur et inférieur, sauf de rares exceptions, n'avait qu'une doctrine, celle de l'autorité royale, universelle et absolue, de la protection de tous par le roi et par la loi, de l'égalité civile dérivant de la fraternité chrétienne. Il avait conservé sous des formes religieuses l'idée impériale de l'unité de puissance publique."

Donc notre clergé va renier toutes ses traditions ; peu lui importe. Tout vaut mieux, pense-t-il, que d'être tenu à l'écart, que de n'être plus compté pour rien par le pouvoir du jour, que de n'avoir plus part aux grâces et aux faveurs.

Comme Henri IV, il dit, ou tout au moins il pense, que " Paris vaut bien une messe."

* *

La visite que Guillaume va faire en Angleterre est en ce moment le sujet d'assez vives préoccupations. Que cet empereur bourdonnant et remuant soit plus ou moins cordialement reçu par nos voisins, là n'est pas la question. Mais c'est ce voyage même qui inquiète.

On pense, et avec raison, qu'il ne l'a entrepris qu'en étant déjà à peu près certain des dispositions de l'Angleterre, par rapport à la triple alliance, et que s'il s'y est rendu, c'est pour mettre la dernière main à un arrangement, et rendre l'accord plus complet et plus définitif.

On se souvient de la conduite de nos voisins lors de la guerre franco-prussienne ; on se rappelle cette neutralité désagréable de l'Angleterre, et sa sympathie et ses bons offices pour nos ennemis.

Changer cette sympathie et ces bons offices en une alliance sérieuse et agissante ne paraît pas devoir être d'une grande difficulté. Et on en conclut qu'en cas d'une guerre européenne, la France et la Russie trouveront contre elles

les flottes anglaises. On pense généralement que tous les efforts de la triple alliance sont faits pour isoler la France et la Russie, et alors on est porté à se demander s'il ne vaudrait pas mieux brusquer les choses, et en arriver à une guerre immédiate avant que notre isolement ne soit un fait accompli et avant que l'Angleterre ne soit formellement engagée.

Le moindre succès que remporteraient la France et la Russie suffirait pour empêcher les Anglais, toujours prudents, de se mêler à la bagarre, et leur serait un sérieux avertissement de se tenir tranquilles et de ne pas s'occuper de nos querelles. Ils se contenteraient alors du rôle moins dangereux et surtout plus productif de spectateurs, bien décidés, cependant, quand la victoire s'affirmerait d'un côté, d'offrir une médiation payante que le vainqueur, quel qu'il fût, ne pourrait refuser.

Peut-être aussi que ce voyage de Guillaume n'aura pas de résultats bien sérieux, et que tout se bornera à des parades, à des concerts, à des fêtes officielles, et à des effusions toutes allemandes entre l'empereur et Victoria.

* *

Un projet qui prend tous les jours plus de consistance, et qui rencontre des adhérents de plus en plus nombreux, est celui qui consiste à transporter à l'exposition de Chicago le "Salon" de 1892.

Nos peintres, nos sculpteurs, nos artistes y trouveraient de grands et légitimes profits, l'école française montrerait sur votre continent, d'une manière tangible, son incontestable supériorité. Les Anglo-Saxons qui afflueront à Chicago auraient dans cette exposition des chefs-d'œuvre artistiques français, des leçons et des enseignements dont ils ont un si grand besoin.

Car les Anglais sont riches, actifs, industrieux ; ils peuvent forger le fer, dompter la vapeur, tordre la matière en tous sens, inventer des machines d'une puissance effrayante, ils peuvent être des poètes ; mais l'art à proprement parler leur fait toujours défaut ; la forme en elle-même leur échappe. Ils le sentent, ils s'en irritent, leur orgueil national en est blessé ; ils comprennent qu'au fond, malgré leur prodigieuse civilisation matérielle, ils ne sont que des barbares vernis. Le don de la plastique est refusé aux races du Nord. Et puis les Anglais ne sont pas catholiques.

Le protestantisme est une religion aussi funeste aux arts que l'islamisme, et peut-être davantage.

Des artistes ne peuvent être que payens ou catholiques. Dans un pays où les temples ne sont que des grandes chambres carrées, sans tableaux, sans statues et sans ornements, et où des messieurs vous parlent sérieusement et avec force allusions bibliques des idoles papistes et de la grande prostituée de Babylone, l'art ne peut jamais atteindre à une grande hauteur, car le plus noble but du statuaire et du peintre est de fixer sur le marbre et sur la toile les symboles divins de la religion en usage à son époque et dans son pays. Phidias sculpte la Vénus, Raphaël peint la Madone, mais ni l'un ni l'autre n'était anglican.

Que ce projet s'exécute, et il s'exécutera si l'on donne aux artistes français l'espace nécessaire pour y exposer leurs œuvres, et vous pouvez m'en croire, le "Salon" à Chicago sera certainement le *clou* de l'Exposition.

LES SIX MONSIEUR DUBOIS

SUITE.

Alors, Antony sentit une courte flamme lui monter du cœur au cerveau; le moment était venu de réaliser ses rêves chevaleresques, d'employer sa force au service de sa mie, et de mériter d'ELLE une éternelle reconnaissance; il allait se lever et prendre l'intrus par la barbe, quand Rigobert, qui continuait son accent allemand, s'écria malencontreusement :

— Mein gott! che comprendrait chamais qu'on soit pas poli avec les têmes.

Sur ces mots, le voisin de table, qui était Bavarois, s'imagina que Rigobert se moquait de lui.

Il se leva brusquement, clamant :

— Fus êtes un trôle !

Et, à toute volée, il envoya une gifle à l'avocat.

Celui-ci baissa la tête avec un à-propos et une agilité dignes d'éloges; Antony, qui s'interposait vaillamment, attrapa la calotte au vol, poussa un rugissement, et prit l'homme roux à la cravate.



Mais l'autre, aussi robuste, par hasard, lui rendit la pareille, et voici qu'ils commencèrent à s'étrangler le mieux du monde, renversant les tables, brisant la vaisselle et se tirant réciproquement une langue épouvantable.

Tous les voyageurs piaulaient

d'effroi, Marie se trouvait mal.

La sonnette du départ retentit, augmentant le vacarme.

Les deux adversaires lâchèrent prise et respirèrent.

— C'est pas tout ça, dit Antony à l'Allemand, vous prenez ce train ?

— Foui.

— Eh bien, montons — seuls, tous les deux dans un wagon, et nous allons continuer la fête : j'aurai ta peau, rouquin !

— Entendu ! répondit l'autre... Che suis tut seul tans mon compartiment. Che fus offre l'hospitalité... On tansera.

Et, faisant trêve, tous deux montèrent ensemble.

— Après fus, — après vous, — après fus, s'il fus plaît.

Or, ce compartiment qui allait se transformer en arène, en cirque olympique, se trouvait être tout à côté de celui des Dubois.

Par de petites glaces de communication, Théodore, Rigobert, Saturnin, Florimond, anxieux, et Marie, tremblante, purent assister à ce drame roulant d'un pugilat de voyage.



Ils n'entendaient rien, mais ils voyaient, et certes la mimique était compréhensible. Aussitôt le train en marche, les deux adversaires se saluèrent, tombèrent en garde, — et en avant la rigolade.

Antony lança un coup de poing que l'Allemand para avec son nez, — mais il n'en riposta pas moins par un coup de pied

savant, que le champion français, faute de place pour rompre, mais ayant fait demi-tour, endossa ... dans le dos.

Puis, ce fut une pluie de taloches, ruades, gourmades, bourrades, et l'on devinait qu'ils criaient à la fois :

— A toi !

— Tuche !

— Tiens, chucrute !

— Pur ton pif !

— Et allez donc !

Et voilà qu'à présent ils se prenaient mutuellement en sérieuse estime.

Ils se montraient dignes l'un de l'autre.

Antony avait trouvé son homme, avant Marseille... il est vrai que c'était sur la route.

Une heure durant, ils se houspillèrent.

Ils suaient beaucoup, saignaient un peu.

Après un corps à corps énergique, dans lequel ils se frottèrent durement les côtes, un armistice fut conclu.

Ils s'assirent en face l'un de l'autre, redevenus pleins de politesse.

Antony tira de sa poche un flacon de cognac, et l'offrit gracieusement à son ennemi, qui but une gorgée, et rendit la fiole avec des mercis chaleureux.

— Ça fait du bien...avouait-il ingénument, en roulant ses yeux bleus.

Antony, à son tour, lampa deux coups profonds.

L'Allemand allumait sa pipe. Antony chercha la sienne.

Aussitôt l'homme roux lui tendit sa blague remplie de tabac de contrebande.



Et ils causèrent, tout en se frictionnant les bras et les jambes, avec quelques légères grimaces.

Après un repos de vingt minutes, ils ôtèrent leurs habits, et reprirent leur petite partie, se cognant à plaisir — enclumes et marteaux, tour à tour — s'étouffant, s'asseyant

l'un sur l'autre, pinçant comme des crabes, mordant comme des chiens, griffant comme des chats, tapant comme des sourds...sous les yeux hagards des spectateurs terrifiés du compartiment voisin, où régnait un silence d'angoisse.

Puis ils s'arrêtèrent encore une fois, burent, fumèrent de compagnie, — et se redéménagèrent à nouveau, sous une averse de gittes.

C'est ainsi qu'ils passèrent leur nuit.

Vers huit heures du matin, à la septième reprise, Antony terrassa définitivement l'Allemand époumoné, le colla tout du long sur le tapis de la voiture, lui écrasant la poitrine sous son genou vainqueur.

Comme les gladiateurs antiques, demandant grâce au César impassible, l'homme roux renversa le pouce, et rauqua :

— Chen puis plus...fus afez cagné la pelle.

Alors, Antony, satisfait, l'aida sans rancune à se relever, et le consola par de bonnes paroles, dans le goût de celle-ci :

— N'importe, vous êtes un lapin !... — ce qui flatta énormément l'enfant de la Germanie blonde.

On entra en gare de Marseille. Saturnin, Théodore, Florimond, Rigobert descendaient craintifs, leurs parapluies en avant, mais ils virent sur le quai Antony et l'Allemand, tous deux le nez violet et rouge, les yeux noirs, verts, bleus, les cheveux arrachés, qui se serraient fraternellement les mains.

L'homme roux salua Marie, très bas, prit son bagage, puis, confidentiellement, d'un air ravi, il dit aux quatre Dubois étonnés, en désignant l'hercule français :

— Temantez-lui, nus sommes tes lapins. Foui !

Et il disparut dans la foule.

Antony triompha.

Marie lui avait tendu la main, avec un élan de cœur et de reconnaissance.

C'était pour elle qu'il s'était battu, saignait du nez ; toutes les femmes, même les plus douces, aiment la force qui les défend dans les batailles qu'elles causent.

CHAPITRE VI

Marseille. — Un nom oublié. — Fatales conséquences d'un manque de mémoire. — Vivons ensemble.



L'hôtel de la Gloire et de la Bouillabaisse sont descendus les cinq Dubois et leur jeune cousine. Car ils ont tous définitivement adopté la parenté pour éviter les curiosités méridionales et détourner tout injurieux soupçon.

Ils forment une seule et unique famille, et il y a des gens pour affirmer qu'ils se ressemblent.

Rigobert en est vexé, Théodore ne proteste pas.

Marie n'a pas voulu se reposer une heure ; après beaucoup d'eau froide et une tasse de chocolat, ils vont se mettre en campagne, à la recherche de Didier, mais chacun, à part soi, se jure de tout faire pour ne jamais retrouver ce fiancé ridicule et gêneur.

Comme c'est mercredi, Rigobert a l'accent italien.

— A propos, ma chère enfant, interrogea sensément Théodore, votre Didier est inconnu par ici ; d'ailleurs, chercher un Dubois dans Marseille, ce serait augmenter notre famille de dix mille nouveaux cousins, nous sommes assez déjà... Comment s'appelle l'oncle, le malade, l'homme à l'héritage ?

Marie ouvrit les yeux très grands, sembla chercher, et rougit sans répondre... puis, après un silence, elle balbutia :

— Je ne sais pas... je ne sais plus... J'ai entendu ce nom une fois, une seule... Alors je n'y attachais pas d'importance... je ne me souviens pas... Oh ! mon Dieu ! je ne songeais pas à ceci... Attendez, pourtant, c'est un marchand d'huile.

— Il n'y a que de cela tout le long de la Méditerranée.

— Voici plus qu'à essayer de rencontrer le jeune homme, ici ou là, au hasard des rues, au petit bonheur...

— Marseille, c'est grand... murmura Florimond, quatre cent mille habitants...

Marie allait pleurer.

— Allons, gronda Antony, ne lui faites pas de peine. Nous fouillerons les cafés, les églises, les théâtres, le port, les promenades, tout le tra-la-la des Cannelières et autres baroqueries, jusqu'à ce que résultat s'ensuive...

On verra bien. Nous avons le temps...

— Hélas ! gémit Marie, songeant à ses six pièces d'or.

— Ne vous inquiétez pas de cela, répliqua vivement Rigobert qui avait compris.

— De cela, quoi ? riposta Florimond,

— nous sommes tous là, moi le premier, je suis le cousin de Didier.

— Encore ? fit Antony, agacé.

— Plus que jamais !

— Cousin Florimond, susurra Marie en lui tendant la

main, c'est vrai, seul ici vous connaissez mon Didier ; vous irez dans la ville d'un côté, pendant que j'irai de l'autre... avec l'un de ces messieurs, celui qui voudra bien m'accompagner...

— Moi !

— Moi !

— Moi !

— Moi !

Florimond faisait une atroce grimace de déception amère, et il était pris à sa propre ruse, victime de sa belle imagination.

Il accepta cependant... C'était une fameuse manière de retrouver le fiancé !

— Bien fait, pincé le menteur ! vint lui dire tout bas Antony, en lui tirant la langue.

— Eh bien, commençons dès à présent nos recherches ; j'ai hâte. Messieurs, pardonnez moi. Allez, cousin Florimond, voyez les hôtels, les établissements publics ; nous visiterons les promenades, les rues fréquentées, nous... Pussions-nous réu-sir, l'un ou l'autre !

— A ce soir, et merci.

Tête basse, Florimond s'en fut.

Marie sortit peu après, escortée des quatre.

Tous entendaient se dévouer pour elle.

Marseille fut exploré.

Seul et mélancolique, Florimond qui d'abord avait eu l'intention de se distraire en errant n'importe où, sans songer à Didier, changea subitement d'avis.

— Je vais le chercher, pensa-t-il, et si je le trouve, je ferai ce qu'il faut pour que Marie ne le rencontre pas... Décidément Machiavel n'était qu'un polisson !

Enchanté de sa perfidie, orgueilleux de sa noirceur, il courut les hôtels et les cafés, demandant Didier Dubois, donnant son signalement, distribuant des pourboires, promettant des récompenses honnêtes... mais tout fut inutile.

À l'hôtel Riquiqui, à l'hôtel du Beau-Vent, à l'hôtel de la Nouvelle-Phocée, des Rois d'Espagne, de la Mer-Bleue, du Cerf-Volant, des Invalides, des Bouches-du-Rhône, de la Galigai, de la Grillade, du Petit-Sou, — partout Dubois (Didier) était inconnu ; d'autres Dubois, on en comptait par centaines, mais de Didier pas un, pas l'ombre, ni la queue.

Florimond inspecta les terrasses des cafés, en sonda l'intérieur, s'arrêtant devant chaque petit jeune homme à petites moustaches, paraissant vingt-deux ans, ayant l'air distingué, un complet gris et un feutre marron.

Poliment, il les interrogeait :

— Monsieur Didier, peut-être ? ou bien : N'est-ce pas à Monsieur Didier Dubois que j'ai l'honneur ?...

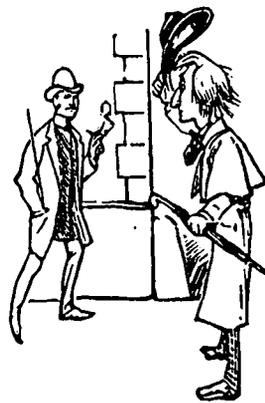
Mais ni au café More, ni aux Mille-Trompettes, ni au café Maboul, il ne mit la main sur le

seul, le vrai, l'unique Didier Dubois.

Lassé, il haussa les épaules et reprit le chemin de l'hôtel de la Gloire et de la Bouillabaisse, maudissant sa corvée.

Aux mêmes heures, Marie, infatigable, traînait ses quatre gardes du corps fourbus à travers le réseau tournant des rues, le long du Cours et des boulevards. Dans la vieille ville, ils passèrent en revue des ruelles obscures, en pente, bordées d'habitations moyen âge ; ils s'enquerraient de la santé de chaque marchand d'huile... Tous se portaient fort bien... "Merci, messieurs, madame..."

Par la cité nouvelle, on les vit devant l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, la Bourse, le Musée ; et des promeneurs



puhonds furent scandalisés de la façon dont cette demoiselle et ses compagnons dévisageaient chaque petit jeune homme.

Au Jardin, au Prado, sur les allées de Meilhan, le long des quais de départ flanqués de hauts navires entrecroisant leurs vergues, — ils ambulèrent, déambulèrent, perambulèrent, tressaillant à la vue d'un veston gris ou d'un melon rous-âtre; et, tout le temps, ils avalaient de la poussière, sous un soleil brutal, dans un ciel d'azur impitoyable; les yeux brûlés, la gorge aride, les oreilles écorchées par les éclats joyeux du patois provençal.

Pour l'assent, Rigobert était dépassé...



Pauvre avocat, il traînait la savate; le médecin, gilet déboutonné, cravate dénouée, le chapeau à la main, manié en éventail, marchait au ras des maisons, dans l'étroite ligne d'ombre violâtre projetée par les balcons ou les stores bariolés.

Théodore roulait du ventre et des hanches, s'épongeant, se tamponnant la boule du crâne, à coups désespérés de mouchoir bon à tordre...

Seul Antony, Marie au bras, continuait très calme, mais il avait soif.

Marie ne ralentissait pas l'allure. En tournant, par lacets et par courbes, ils firent dix lieues sans plus de succès que Florimond, et, comme lui, vers le soir, regagnèrent leur hôtel, navrés, les pieds en sang.

Le diable fut s'entrieux; on tombait de fatigue, et Marie pleurait dans son cœur.

Elle se retira le plus tôt qu'il lui fut possible; les Cinq restèrent en présence. Leur table était servie dans une salle particulière, et leur conversation, n'ayant pas de témoins, roula sur des sujets graves.

— Messieurs, dit Saturnin, depuis le peu de temps que nous nous connaissons, vivant ensemble à toute heure du jour, nous avons déjà pu apprécier nos caractères, juger sainement nos personnages sous leurs véritables couleurs.

Nous sommes d'honnêtes gens, et si certains côtés individuels nous séparent, nous nous retrouvons tous semblables sur le terrain de la loyauté... (*Assentiment général.*)

...L'aventure qui nous a réunis est baroque; les situations qui en résultent directement sont plus bizarres encore... (*Bien! très bien!*)

...Quand même nous aurions tous résolu (chacun dans la nuit de son âme) de cacher à nos voisins notre secret, de dissimuler notre pensée intime et constante, nous serions forés, sous un délai bien bref, d'avouer que notre secret est celui de Polichinelle, et que, pour être intime, notre pensée n'en est pas moins commune... (*Sensation.*)

...Messieurs, j'aborde enfin un sujet délicat, j'entre dans le cœur même de la question... et j'hésite... (*Allez! allez!*)

...Encouragé par vous, je vous dirai donc: Messieurs, nous à nous tous d'amour la jeune voyageuse, la belle Marie Mangia... (*Mouvements divers.*)

Oui, messieurs, vous l'aimez, je l'aime, et comme nous sommes, je le répète, de galants hommes et des gens d'esprit, je vous proposerai de nous entraider dans cette occurrence, de combattre en commun l'ennemi commun qui a nom Didier, et de nous en rapporter, en francs adversaires, à la décision suprême que l'avenir doit dicter, tôt ou tard, à celle pour laquelle chacun de nous a rêvé de vivre ou de mourir... (*Exclamations bruyantes, enthousiasme.*)

...Plus tard, lorsque Marie aura oublié ce Didier — que je m'empresse de déclarer indigne d'elle, et que je me

complais à flétrir pour sa conduite infâme — Marie, dis-je, Marie alors choisira entre nous.

De toutes les façons elle s'appellera Mme Dubois... Car, messieurs, sûr de vos cœurs comme de vos esprits, pas un instant je ne m'arrête à l'ombre d'une pensée coupable... (*Applaudissements.*)

...Et maintenant, messieurs, quel plan devons-nous suivre, quelle conduite avons-nous à tenir pour écarter, éviter, supprimer l'intrus dont la seule survenance détruirait à l'instant nos rêves de félicité amoureuse?

Tel est le problème que j'ai l'honneur de soumettre à vos hautes intelligences.

Délibérons, cherchons, élucidons, débrouillons, inventions, créons, imaginons. — mais ne nous séparons pas avant d'avoir tracé nos lignes principales, d'avoir posé la base à nos agissements!

Saturnin se rassit.

Aussitôt, il fut entouré, serré, pressé, embrasé, complimenté, congratulé: puis les Cinq se constituèrent immédiatement en commission spéciale, déclarèrent ouverte la séance, et remuèrent, brassèrent, tournèrent et retournèrent des idées par morceaux.

Chacun, selon son tempérament, exposait un avis.

Antony offrit, d'une manière franche et simple, d'étrangler Didier.



Mais on lui observa, avec une indiscutable logique, que, pour cela, il fallait d'abord le tenir dans la main.

Or, courez après.

Théodore émit l'opinion bourgeoise et terre à terre qu'il fallait revenir à Paris, ramener tout bêtement la jeune fille à sa mère, mériter par cet acte la reconnaissance de cette excellente dame, en profiter pour se faire ouvrir la maison, où, tous admis, chacun mènerait ses intérêts et ferait sa cour à sa guise.

(A SUIVRE.)

MAURICE MONTAIGUT.

La Chambre de Commerce de Montréal a donné le 30 courant sa première excursion annuelle. Inutile de dire que le succès de cette partie de plaisir a dépassé toutes les espérances des organisateurs. Depuis son existence, la Chambre de Commerce a donné la mesure de son influence sur les destinées commerciales du district, et nous lui devons plusieurs grandes réformes. Elle n'en restera pas là, nous en sommes certain. Nous voudrions, par exemple, qu'elle fit un effort pour secouer un peu la torpeur des négociants *vieux jeu*, qui sont encore au l'an de grâce 1850 et n'ont pas encore compris que l'on avait marché depuis ce temps là.

Il nous fait plaisir aussi de constater que la Chambre de Commerce admet dans son sein, non-seulement les négociants, mais encore tous les industriels et des hommes qui exercent les professions libérales. Elle ne peut que gagner à s'adjoindre les hommes éminents de toutes les professions. Tous les Canadiens sont directement intéressés à la prospérité de cette institution, et ils sont priés de donner leur adhésion immédiate à la Chambre. Dans un prochain article nous ferons connaître à nos lecteurs quelques réformes opérées par la Chambre de Commerce, en même temps que nous indiquerons quelques mesures qui doivent être prises en sérieuse considération dans un avenir peut éloigné.

Nos remerciements les plus sincères au comité d'organisation de l'excursion, et nos félicitations sur le succès qui a couronné ses efforts.

Si vous êtes réellement amateur d'une tasse de bon **THÉ** ou d'excellent **CAFÉ**
Approvisionnez-vous chez

EDMOND & BELHUMEUR.
No. 144 RUE SAINT-LAURENT,
Bâtisse DRAPEAU & SAVIGNAC.

TRUDEL & DEMERS
—LIBRAIRES, PAPETIERS—
Fournitures de Bureau.
1611 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

RENAUD, KING & PATTERSON

—FABRICANTS DE—
MEUBLES DE CHOIX ET DE LITERIE.
652 RUE CRAIG,
MONTREAL
IMPORTATEURS DE
Couchettes en cuivre et en fer, meubles autrichiens en bois courbé et meubles en rattan.



EDITEUR ET **EDMOND HARDY** IMPORTATEUR

Musique en feuilles, ^{Partitions} d'Operas, Recueils de Melodies et Chansons.
1615 Rue Notre-Dame, MONTREAL.

NOUVEAUTES MUSICALES,

MUSIQUE VOCALE.

Valse des Papillons (Vandergeton).... 60 cts.
La même à deux voix " " 60 "
Sanctago, Valse espagnole, (Corbin) pour soprano ou ténor. " " 60 "
Poemes des Souvenirs, recueil de 10 folies, mélodies pour chant et piano par E. Weiler. " " \$1.00

En vente chez EDMOND HARDY, marchand et importateur de Musique et d'Instruments. Seule agent au Canada pour la célèbre maison Mahillon de Londres et Bruxelles. 1615, N.-Dame, Montréal.

MUSIQUE POUR PIANO.

Au Ronel, (Godard) 60 cts
Les Voix de la Cathédrale, fantaisie, (Frisque) " " 40 "
Valse du Ballet Michel Strogoff (Grogan) " " 50 "
Rossignol et Fauvette, musarka de concert, (Lahaye) " " 75 "

LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC
AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE

Tirages 5 et 19 AOUT, 1891

3134 LOTS
VALANT \$52,740.00

GROS LOTS
VALANT \$15,000.00

Le Billet - - - - \$1.00
11 Billets pour - - - \$10.00

Demandez les circulaires.

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Lot valant.....	\$15,000.00	\$15,000.00
" "	5,000.00	5,000.00
" "	2,500.00	2,500.00
1 " "	1,250.00	1,250.00
2 Lots " "	500.00	1,000.00
5 " "	250.00	1,250.00
25 " "	50.00	1,250.00
100 " "	25.00	2,500.00
200 " "	15.00	3,000.00
500 " "	10.00	5,000.00

LOTS APPROXIMATIFS

100 Lots valant.....	\$25.00	\$2,500.00
100 " "	15.00	1,500.00
100 " "	10.00	1,000.00
999 " "	5.00	4,995.00
999 " "	5.00	4,995.00
Lots valant.....		\$52,740.00

S. E. LEFEBVRE, Gerant,
51, rue St-Jacques, Montréal, Canada.

F. ED. MELOCHE

Ancien élève de M. N. BOURASSA, professeur à l'École des Arts
ARTISTE - PEINTRE,
Décorations d'édifices publics : religieux et civils.
Residence : 43 rue des Allemands.
Ateliers 7 RUE STE-JULIE.

L. N. MILLER & Cie.

Agents Generaux,
184 RUE ST. JEAN, QUEBEC.
Messieurs MILLER & CIE se chargeront de la perception de toutes les dettes qui on voudra bien leur confier à Québec et dans les environs. Ils fourniront les meilleures références aux manufacturiers et autres personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

LUCIEN FAMELART

TAXIDERMIST DE PARIS
539 RUE ST. URBAIN, MONTREAL.

LECONS DE TAXIDERMIE
Montage d'Oiseaux, Mammifères, Reptiles et Poissons. Trophées de chasse, Montage de Bois de Coris, de Chevreuils, de Caribous, d'Orignaux, etc., Oiseaux pour Modes, l'apologies pour Salon. Préparation et entretien de Collections pour Musées Scolaires.

ARCHAMBAULT

Photographie Artistique
1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel et crayon.

Dr. J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE

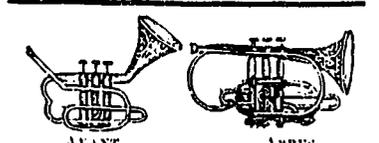
20 RUE SAINT-LAURENT.
Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
Telephone Bell 2818.

J. A. DUQUETTE

PROFESSEUR DE VIOLON
164 RUE ST. CONSTANT,
MONTREAL.
M. DUQUETTE donne des leçons de violon, de solfège, d'accompagnement et de mandoline.

J. V. THEORET

AGENT D'ASSURANCE
FEU, VIE ET ACCIDENTS.
ARGENT PRÊTÉ SUR IMMEUBLES.
PROPRIETES A VENDRE
349-RUE D'ISLIE-349
MONTREAL.



GEORGE VIOLETTI
Fabricant et Importateur D'Instruments de Musique
Harpes à vendre et réparations de toutes sortes.
1635 rue Notre-Dame, MONTREAL.

A. J. H. ST. DENIS, L.L.B.,

NOTAIRE.
No. 62 RUE ST. JACQUES,
Rcs. 1548 Ste. Catherine. MONTREAL.
Bell Telephone 2670.

ARGENT A PRETER
à 5.5 et 6 pour cent.
A. FILIATRAULT,
312 RUE CRAIG, MONTREAL